 

Bonjour,

Vous trouverez en pièces jointes les nouvelles informations pour l’examen et le recyclage BF1 et initiateur 2020

Pas question de revivre la même situation qu’en 2019 (qui a duré plus de 3 mois) , **tout dossier INCOMPLET sera refusé**

ATTENTION : il faut environ 3 semaines pour obtenir l’extrait de casier judiciaire et un certain délai que je ne connais pas pour avoir une attestation d’inscription au PSC1 ou SST

NOTA **(changement très important):**

         IL NE FAUT PLUS se pré-inscrire sur le site fédéral, mais il faut télécharger la feuille d’inscription puis m’envoyer le dossier complet demandé par le CNF dans les délais impartis

         les lieux de formation seront définis ultérieurement en fonction des candidats (ne pas tenir des lieux indiqués par le CNF) il fallait obligatoirement donner un lieu pour que notre centre d’examen **soit validé**

**Cordialement**

**Jean-Christian EVRARD  Diplômé d'Etat**

**Responsable CTR**

**Commission Technique Régionale**

**Téléphone : 06 17 16 41 84**

Courriel : jeanchristian.evrard@sfr.fr